



## Réserves de substitution, Delphine Batho salue les termes du protocole d'accord de ce lundi

mardi 20 novembre 2018, par [lpe](#)

" Après plus d'un an de mobilisations citoyennes contre le projet de création de 19 retenues d'irrigation dans le bassin de la Sèvre Niortaise, les négociations engagées sous l'égide de Madame le Préfet des Deux-Sèvres ont abouti ce lundi 19 novembre, après 7 heures d'ultimes discussions, à un Protocole d'accord pour une agriculture durable.

Ce Protocole constitue un tournant positif pour l'agriculture Deux-Sévrienne, dont l'avenir est désormais clairement positionné vers le développement de l'agriculture biologique, le maintien de l'élevage, les pratiques agronomiques bonnes pour la biodiversité et bonnes pour l'amélioration du revenu agricole. Les volumes d'irrigation sont réduits et l'accès à l'eau est conditionné au respect d'engagements agro-écologiques obligatoires en matière de réduction des pesticides, de diversité des assolements, de reconquête de la biodiversité terrestre et aquatique, notamment par la plantation de haies.



Comparer le Protocole d'accord au projet initial permet de mesurer le chemin parcouru ([tableau en pdf à consulter ici](#)). Presque toutes les remarques que j'avais formulées dans ma contribution à l'enquête publique au printemps 2017 ont été entendues.

Je remercie toutes les citoyennes et les citoyens qui se sont mobilisés pour faire prévaloir l'intérêt général. Ils peuvent trouver dans le résultat obtenu un signe d'espoir et une preuve de l'utilité de l'action collective.

Je salue le travail accompli ensemble depuis des mois par les associations, les collectifs citoyens, les agriculteurs irrigants, les pêcheurs, les maires, les services de l'Etat. Le respect et l'écoute entre tous les acteurs, mais aussi les tensions parfois, ont permis de construire progressivement une vision collective de l'adaptation de notre territoire au réchauffement climatique.

J'adresse au monde agricole Deux-Sévrien un message de confiance dans son engagement pour ces nouvelles orientations agro-écologiques.

Un immense travail commence, qui doit se traduire par une mobilisation générale sur le terrain, dans les communes. J'y participerai avec vigilance comme membre de la Commission d'évaluation et de surveillance qui suivra pas à pas la mise en œuvre effective du Protocole.

Les Deux-Sévriens peuvent être fiers d'être les premiers en France à conditionner l'accès à l'eau, qui est un bien commun, à des pratiques agricoles vertueuses. Ce Protocole est un point d'appui considérable pour toutes celles et ceux qui, partout, se battent contre des projets d'une autre époque.

Pour rendre compte aux citoyens du travail accompli et en débattre, je les invite au Comité de circonscription exceptionnel ouvert à toutes et tous sur le Protocole d'accord pour une agriculture durable **vendredi 23 novembre 2018 à 19h à Frontenay-Rohan-Rohan** Salle polyvalente (place René Cassin)."